

Informations de base	
<b>2024/2840(RSP)</b>	Procédure terminée
RSP - Résolutions d'actualité	
Résolution sur la décision d'exécution (UE) 2024/1828 de la Commission renouvelant l'autorisation de mise sur le marché d'aliments pour animaux contenant du maïs génétiquement modifié MON 810 ou consistant en ce maïs et de produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir de celui-ci, en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil, et abrogeant la décision d'exécution (UE) 2017/1207 de la Commission	
<b>Subject</b>	
3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	